

***Ce document est divisé en deux sections. La 1^{ère} section s'adresse aux producteurs qui désirent se faire payer selon un taux établi pour chaque tonne métrique verte livrée. La 2^{ème} section s'adresse aux producteurs qui désirent se faire payer selon un taux établi au mille pieds mesure de planche. ***

Pour toute question vous pouvez communiquer à l'usine auprès de Mme Geneviève Forget (819) 688-5550 poste 240.

1^{ÈRE} SECTION | LISTE DE PRIX EN TONNE MÉTRIQUE VERTE

PERMIS DE LIVRAISON

- Pour les producteurs de la **DIVISION NORD** et de la **DIVISION SUD**, un permis de livraison est requis : <http://www.apflo.ca/demande-permis-de-livraison>

PRÉLEVÉ SYNDICAL

- Pour les producteurs de la **DIVISION NORD** et de la **DIVISION SUD**, une contribution syndicale de 2,15 \$ pour chaque tonne métrique verte a été retenue.

FRAIS DE TRANSPORT

- Pour les producteurs de la **DIVISION NORD**, le système de péréquation de transport est en vigueur pour cette usine.
Pour le bois en longueur : des frais de transport de 14,25 \$ la tonne métrique verte ont été retenus.
Pour les camions à remorque standard : des frais de transport de 16,75 \$ la tonne métrique verte ont été retenus.
Pour les camions à remorque auto-chargeur : des frais de transport de 19,50 \$ la tonne métrique verte ont été retenus.
 Pour les producteurs de la **DIVISION SUD**, le système de péréquation de transport est en vigueur pour cette usine.
Pour le bois en longueur : des frais de transport de 14,25 \$ la tonne métrique verte ont été retenus.
Pour les camions à remorque standard : des frais de transport de 13,75 \$ la tonne métrique verte ont été retenus.
Pour les camions à remorque auto-chargeur : des frais de transport de 14,30 \$ la tonne métrique verte ont été retenus.

NOTES IMPORTANTES

- Les montants inscrits dans les tableaux ci-dessous représentent le prix net pour chaque tonne métrique verte livrée. Tel que mentionné ci haut le prélevé syndical et les frais de transport ont déjà été retenus sur ce montant.

LISTE DE PRIX • BILLOTS DE SCIAGE • DIVISION NORD

Prix net payé au producteur pour une tonne métrique verte

Groupe d'essences	Longueur	Diamètre au fin bout	Prix	
			Remorque standard	Remorque auto-chargeur
Sapin	12 pi et 16 pi	4 po et plus	62,10 \$	59,35 \$
Épinette – pin gris	12 pi et 16 pi	4 po et plus	68,40 \$	65,65 \$
Sapin	Pleine longueur	4 po et plus	59,60 \$	X
Épinette – pin gris	Pleine longueur	4 po et plus	65,90 \$	X

LISTE DE PRIX • BILLOTS DE SCIAGE • DIVISION SUD

Groupe d'essences	Prix net payé au producteur pour une tonne métrique verte			
	Longueur	Diamètre au fin bout	Prix	
Remorque standard			Remorque auto-chargeur	
Sapin	12 pi et 16 pi	4 po et plus	65,10 \$	64,55 \$
Épinette – pin gris	12 pi et 16 pi	4 po et plus	71,40 \$	70,85 \$
Sapin	Pleine longueur	4 po et plus	59,60 \$	X
Épinette – pin gris	Pleine longueur	4 po et plus	65,90 \$	X

SPÉCIFICATIONS ET NORMES DE FAÇONNAGE POUR LE SCIAGE

Spécifications pour le bois en longueur :

- Sapin, épinette et pin gris peuvent être mélangés
- Diamètre minimum au gros bout : 16 cm (6 po)
- La tige doit être complète, aucune bille enlevée dans la tige.
- Sur-longueur de 6 po à 8 po demandée. **Pour les billots de 16 pi, une sur-longueur de 9 po sera refusée.**
- Les deux bouts doivent être tronçonnés perpendiculairement à l'axe du tronçon.
- Il faut favoriser les longueurs de 16 pi en premier lieu, puis les 12 pi en deuxième lieu. Dans le but d'éviter les pertes, les longueurs de 10 pi et de 8 pi sont acceptées, mais les billes de ces longueurs doivent être façonnées dans la partie supérieure de l'arbre (top) et non dans la bille de souche.
- Les nœuds doivent être rasés à l'affleurement du tronc.
- Le bois coupé en hiver doit être livré au plus tard à la fin juin.
- Les billes doivent être droites, aucune fourche, aucun bois mort, incendié, endommagé par les insectes.
- Aucun bois de champs ou renfermant des corps métalliques.
- Les camions peuvent être chargés sans aucune restriction quant à la disposition des longueurs et des essences.
- Pour un même secteur de coupe, il est très important que la totalité de la partie commerciale de l'arbre (de la bille de souche jusqu'au fin bout de 4 pouces) se retrouve en entier dans les livraisons. Si la bille de souche est retirée pour servir à d'autres fins, l'usine se réserve le droit de refuser le chargement.
- Aussi, on ne peut demander en cours d'exploitation d'un même secteur de coupe, une modification du type de paiement. Si on demande un paiement selon les tonnes métriques nettes livrées, toutes les livraisons issues de ce même secteur devront être payées selon les tonnes métriques nettes livrées et ne pourront faire l'objet d'une demande de paiement selon un mesurage au mille pieds mesure de planche.

PERMIS DE LIVRAISON

- Pour les producteurs de la **DIVISION NORD** et de la **DIVISION SUD**, un permis de livraison est requis : <http://www.apflo.ca/demande-permis-de-livraison>

PRÉLEVÉ SYNDICAL

- Pour les producteurs de la **DIVISION NORD** et de la **DIVISION SUD**, une contribution syndicale de 11,83 \$ pour chaque mille pieds mesure de planche a été retenue.

FRAIS DE TRANSPORT

- Pour les producteurs de la **DIVISION NORD**, le système de péréquation de transport est en vigueur pour cette usine. Pour les camions à remorque standard : des frais de transport de 83 \$ par mille pieds mesure de planche ont été retenus. Pour les camions à remorque auto-chargeur : des frais de transport de 86,63 \$ par mille pieds mesure de planche ont été retenus.
- Pour les producteurs de la **DIVISION SUD**, le système de péréquation de transport est en vigueur pour cette usine. Pour les camions à remorque standard : des frais de transport de 81,13 \$ par mille pieds mesure de planche ont été retenus. Pour les camions à remorque auto-chargeur : des frais de transport de 84,15 \$ par mille pieds mesure de planche ont été retenus.

NOTES IMPORTANTES

- Les montants inscrits dans les tableaux ci-dessous représentent le prix net pour chaque mille pieds mesure de planche livré. Tel que mentionné ci haut le prélevé syndical et les frais de transport ont déjà été retenus sur ce montant.

LISTE DE PRIX • BILLOTS DE SCIAGE • DIVISION NORD

Groupe d'essences	Prix net payé au producteur pour un mille pieds mesure de planche			
	Longueur	Diamètre au fin bout	Remorque standard	Remorque auto-chargeur
Sapin	12 pi et 16 pi	6 po et plus	345,17 \$	341,54 \$
Épinette	12 pi et 16 pi	4 po et 5 po	285,17 \$	281,54 \$
Pin gris	8 pi et 10 pi	4 po et plus	130,17 \$	126,54 \$

LISTE DE PRIX • BILLOTS DE SCIAGE • DIVISION SUD

Groupe d'essences	Prix net payé au producteur pour un mille pieds mesure de planche			
	Longueur	Diamètre au fin bout	Remorque standard	Remorque auto-chargeur
Sapin	12 pi et 16 pi	6 po et plus	347,04 \$	344,02 \$
Épinette	12 pi et 16 pi	4 po et 5 po	287,04 \$	284,02 \$
Pin gris	8 pi et 10 pi	4 po et plus	132,04 \$	129,02 \$

SPÉCIFICATIONS ET NORMES DE FAÇONNAGE POUR LE SCIAGE

- Sur-longueur de 6 po à 8 po demandée. **Pour les billots de 16 pi, une sur-longueur de 9 po sera refusée.**
- Les deux bouts doivent être tronçonnés perpendiculairement à l'axe du tronçon.
- Il faut favoriser les longueurs de 16 pi en premier lieu, puis les 12 pi en deuxième lieu. Dans le but d'éviter les pertes, les longueurs de 10 pi et de 8 pi sont acceptées, mais les billes de ces longueurs doivent être façonnées dans la partie supérieure de l'arbre (top) et non dans la bille de souche.
- Les nœuds doivent être rasés à l'affleurement du tronc.
- Le bois coupé en hiver doit être livré au plus tard à la fin juin.
- Les billes doivent être droites, aucune fourche, aucun bois mort, incendié, endommagé par les insectes.
- Aucun bois de champs ou renfermant des corps métalliques.
- Les camions doivent être chargés de façon à ce que le camionneur ou celui qui le décharge à l'usine, puisse décharger la remorque en respectant la règle d'un empilement différent pour chaque groupe de longueur. Tous les fins bouts doivent être regroupés dans le même sens. Les essences, sapin, épinette et pin gris peuvent être mélangées.

Aussi, on ne peut demander en cours d'exploitation d'un même secteur de coupe, une modification du type de paiement. Si on demande un paiement selon les mille pieds mesure de planche, toutes les livraisons issues de ce même secteur devront être payées selon les mille pieds mesure de planche et ne pourront faire l'objet d'une demande de paiement selon les tonnes métriques nettes livrées.